

ACCUEIL SECURITE NOUVEL ARRIVANT

L'accueil sécurité du nouvel arrivant est obligatoire et doit être formalisé par écrit entre le nouvel arrivant et la personne réalisant l'accueil. Ce formulaire peut être archivé dans votre registre sécurité et doit être conservé sur site/chantier.

LE SALARIE

NOM :

Prénom :

Statut : CDI CDD stagiaire Apprenti Intérimaire autre

Poste de travail :

Date d'arrivée :

Date de la visite médicale d'embauche :

Restrictions médicales :

Autorisations / habilitation :

Permis de conduire (voiture, poids lourds)

Conduite d'engins (engins de chantier, grue à tour, grue mobile, PEMP, nacelle, chariot de manutention, grue auxiliaire de véhicules)

Habilitation électrique

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Formations spécifiques :

Sauveteur secouriste du travail SST

Risque chimique

Port des EPI (protection respiratoire, système antichute...)

Agents biologiques

Amiante

Vibrations

Equipements de travail

Manutentions manuelles (PRAP, gestes et postures...)

Risque incendie

Travaux sur cordes

Travail en hauteur (échafaudage...)

LE POSTE DE TRAVAIL

Remise et présentation du livret d'accueil : oui non

Visite d'entreprise effectuée : oui non

Accès et cheminements expliqués : oui non

Consignes particulières de sécurité au poste de travail* :
.....
.....

Conduite à tenir en cas d'accident** :

N° urgence :

Secouriste(s) présents sur le site :
.....

Liste des EPI remis :
.....
.....

Date et signature chef d'entreprise :

Date et signature du nouvel arrivant :

*ex : vigilance sur les circulations d'engins de chantier, ranger et nettoyer le chantier. Si risque amiante/plomb : se laver les mains avant le repas, ne pas manger et boire sur le chantier ; trier les déchets. Vérifier le bon état des échafaudages. Attention à tel ou tel produit chimique...

**ex : téléphonez au 18, 15 ou 112. Ne pas déplacer la victime, la couvrir, ne pas lui donner à boire, protéger la zone